

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Si j'ai bien compris, le premier ministre a dit, l'autre jour, que ce n'était pas une question de souveraineté sur les îles de l'Arctique, mais qu'il y avait des difficultés en ce qui concerne les mers intérieures. Le Canada n'a-t-il pas toujours été partisan du principe des secteurs, je vous le demande? C'est à la Conférence de Genève de 1958 que cette manière de voir a été présentée et elle n'a été contestée ni par les États-Unis ni par l'URSS. C'est le Canada qui l'avait proposée. Le premier ministre accepte-t-il le principe des secteurs? Si c'est le cas, et si telle reste la politique du gouvernement du Canada, les voies navigables se trouvent donc dans la même situation que les îles et autres terres.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne conçois pas la question comme le très honorable représentant. Je crois que la théorie des secteurs s'applique au lit de la mer et au plateau. Elle ne s'applique pas aux eaux. Le plateau continental relève bien entendu de la souveraineté canadienne c'est-à-dire le lit de la mer mais pas les eaux au-dessus du plateau.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): De Gaulle n'est pas de cet avis.

Le très hon. M. Trudeau: Plaît-il?

M. McGrath: De Gaulle n'est pas de cet avis-là.

Le très hon. M. Trudeau: Parlez-en alors au général de Gaulle.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois rappeler aux députés que le temps des questions tire à sa fin et que plusieurs représentants voudraient bien poser des questions. C'est une affaire importante, bien entendu, mais il ne faudrait pas qu'elle tourne au débat en ce moment.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne cherchais pas à amorcer un débat, mais à obtenir des renseignements.

Le très hon. M. Trudeau: Demandez-les à vos députés.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne suis pas de ceux qui ont interrompu le premier ministre. Une fois à Washington, appuiera-t-il le principe des secteurs et dira-t-il très nettement au président des États-Unis que le Canada réclame l'archipel de l'Arctique?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je continue à répéter la même chose.

[Le très hon. M. Trudeau.]

L'archipel tombe sous la souveraineté canadienne. C'est un territoire canadien. La théorie des secteurs, selon moi, s'appliquerait au lit de la mer mais non aux eaux et à la glace...

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est là que nos minéraux se trouvent.

Le très hon. M. Trudeau: Savoir si les eaux et la glace se trouvent dans les hautes eaux internationales, les eaux territoriales ou les eaux intérieures, c'est justement la question qui fait l'objet du différend.

M. l'Orateur: Je me demande encore si le débat sur cette question ne pourrait pas reprendre demain, mais je remarque que d'autres députés ont des questions complémentaires à poser.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, comme vendredi le premier ministre a exprimé un doute au sujet des eaux intérieures, le gouvernement publierait-il sans tarder un Livre blanc indiquant en détail son attitude et revendiquant sa souveraineté quant aux îles, à l'archipel, aux eaux intérieures et aux richesses naturelles afin que les Canadiens et les étrangers connaissent l'attitude du Canada?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ai dit à la Chambre la semaine dernière que j'allais consulter les divers ministères intéressés, la Défense nationale, le Nord canadien, les Affaires extérieures et ainsi de suite, dans le dessein d'établir notre politique à l'égard de cette question. Aucun gouvernement n'a nettement établi le statut juridique des eaux en cause. Il me tarde, bien entendu, de voir cette question tirée au clair. Dès que je serai en mesure de faire une déclaration ou de publier un Livre blanc, je le ferai très volontiers.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Comme question supplémentaire, je voudrais demander au premier ministre s'il se propose de défendre cette souveraineté en revenant à la doctrine Pearson de la canonnière qui a échoué dans le cas de la limite de 12 milles?

M. l'Orateur: Le député de Surrey a la parole.

LA PÊCHE

L'ÉTUDE AU COMITÉ DE LA RESTRICTION DES PERMIS

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêcheries. A propos des nouvelles